



Konkurse - Faillites - Fallimenti

BE

1. **Débitrice: Rama Watch SA**, Chemin de Prapion 12, 2520 La Neuveville
2. **Lieu et date de la mise aux enchères:** 2520 La Neuveville, 06.06.2018.
3. **Salle de l'enchère:** 10.00 heure, Chemin de Prapion 12, 2520 La Neuveville, soit dans les anciens locaux de Rama Watch SA à La Neuveville, respectivement au lieu de situation de l'objet immobilier mis en vente.
4. **Les conditions de vente seront disponibles à partir de:** 13.04.2018 jusqu'au 23.04.2018
 - 4.1 **Lieu de dépôt des conditions de vente:** Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, département faillites, rue Centrale 33, 2740 Moutier (ou rue du Contrôle 20, 2501 Bienne)
5. **Délai de production:** 31.03.2018
6. **Objets des enchères:** Feuillet no 1516 du ban de La Neuveville.
Immeuble (bâtiment commercial, jardin, autre surface à revêtement dur), sis Chemin de Prapion 12, 2520 La Neuveville. Parcelle d'une surface totale de 1'867 m².
Valeur officielle : CHF 1'511'400.00 (sans garantie).
Valeur vénale : CHF 1'875'000.00 (estimation de l'expert).
7. **Remarques:** Visite de l'immeuble le lundi 14 mai 2018 uniquement sur rendez-vous.
L'immeuble sera vendu après une crie à tout prix au plus offrant et dernier enchérisseur.
Avant l'adjudication et conformément aux conditions de vente, le nouvel acquéreur devra payer, séance tenante, un acompte de CHF 360'000.00.
Cet acompte sera à régler soit en totalité au moyen d'un chèque bancaire, soit par un acompte effectué en espèce jusqu'à hauteur maximum de CHF 100'000.00 ainsi que par un chèque bancaire permettant de couvrir la différence pour atteindre le montant de CHF 360'000.00. Le chèque bancaire doit être émis par une banque Suisse. Les chèques personnels ne sont pas admis.
En outre, des garanties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance tenante de l'acquéreur pour l'ensemble du prix de vente.
La documentation relative à cette vente sera mise à disposition des intéressés lors de la visite officielle de l'immeuble ou peut

être consultée préalablement sur le site internet www.schkg-be.ch sous la rubrique réalisations immeubles.

Le responsable du dossier donne volontiers des renseignements complémentaires au numéro suivant: 031/ 635 95 60 (M. Geiser).

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16.12.1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Office des poursuites et des
faillites du Jura bernois
Dép. faillites
2740 Moutier

04107103

